

Deep tech, industrie, transformation numérique : le Trophée Start-up Numérique revient pour une 15e édition

Depuis 15 ans, le Trophée Startup Numérique récompense des startups innovantes en lien avec le numérique. Vous avez jusqu'au 27 mai pour soumettre votre candidature.

Temps de lecture : minute

25 avril 2024

Vous avez créé une startup dans l'univers de la deep tech, de l'industrie ou de la transformation numérique des entreprises ? Alors peut-être avez-vous le potentiel de devenir l'une des prochaines pépites sélectionnées par l'incubateur IMT Starter, qui organise comme chaque année le concours Trophée Startup Numérique.

Le concours, "*qui existe depuis 15 ans maintenant*", nous précise Sébastien Cauwet, directeur de l'incubateur IMT Starter, est né d'une volonté commune : celle de trois grandes écoles, Télécom SudParis, IMT-BS et l'ENSIIE, désireuses de repérer "les espoirs du numérique". Vous avez jusqu'au 27 mai pour soumettre votre candidature.

Le Trophée Startup Numérique : un concours en deux temps

Le Trophée Startup Numérique se compose de deux grands temps forts, correspondant chacun à différents secteurs d'activité. Le premier, qui s'étend du 22 avril au 27 mai, est dédié aux startups de la deep tech, de

l'industrie et de la transformation numérique des entreprises. Il concerne par exemple les jeunes pousses spécialisées dans l'IA, la data, la robotique, la cybersécurité, le quantique, les jumeaux numériques, la blockchain, l'IoT, les solutions 5G/6G, les SaaS B2B, l'EduTech, la fintech, le Web3, et bien d'autres sujets encore.

Puis du 14 au 12 novembre, un deuxième appel à candidatures sera ouvert, cette fois centré sur la santé et les projets à impact.

/

L'objectif, rappelle Sébastien Cauwet, est de "détecter des startups prometteuses du numérique et les mettre en visibilité". Les entreprises "peuvent ne pas encore avoir été créées" : le Trophée est plutôt destiné aux jeunes entreprises, "jusqu'à 18 mois environ". "Notre critère, c'est d'avoir une équipe et non une personne seule, et de bien saisir l'intérêt du projet qui doit se monter", précise le directeur de l'IMT Starter.

Lorsqu'il a soumis sa candidature, Julien Maruotti, CEO de Cellaven, ne pensait pas faire partie des dix heureux élus sélectionnés par le jury. Biologiste de formation, il s'est distingué avec une solution automatisée de culture cellulaire. "C'est un procédé très répétitif, une véritable corvée pour les scientifiques, nous raconte-t-il. Le risque de contamination ou d'erreur est élevé et peut conduire à perdre des mois de travail..." Des mécanismes d'automatisation existaient bel et bien, mais ils étaient coûteux ou peu flexibles, parfois difficiles à utiliser. Pour Julien Maruotti, c'est avant tout "le sérieux du business plan" qui leur a valu, à lui et son équipe, d'être lauréats du Trophée.

A la clé : des liens privilégiés avec tout l'écosystème d'excellence de l'IMT Starter, qui comprend l'Institut Polytechnique de Paris et l'Institut Mines-Télécom), des campagnes de visibilité, un accompagnement d'un an par un comité stratégique d'experts et d'entrepreneurs, des consultations

gratuites par de grands groupes et fonds d'investissement, l'accès à des subventions et une dotation financière de 4000 euros. "Les startups sélectionnées peuvent aussi bénéficier d'une incubation à l'IMT Starter !", précise Sébastien Cauwet.

"Ce concours a pour nous eu deux avantages majeurs, précise Julien Maruotti. Le premier, c'est le réseau que l'on développe. Nous avons notamment pu entrer en relation avec le génopole, avec lequel nous collaborons désormais. Le second, c'est de pouvoir bénéficier des précieux conseils de l'IMT Starter. Cela nous a beaucoup aidés à faire évoluer notre business model notamment." Un an après avoir remporté le Trophée, tous ces bénéfices mis bout à bout "commencent à porter leurs fruits". Cellaven a clôturé une grosse levée de fonds en janvier, dont le montant reste pour l'instant encore confidentiel, et a bien d'autres projets à l'esprit...

*Vous souhaitez vous aussi postuler au Trophée Startup Numérique ?
Déposez votre candidature avant le 27 mai sur la plateforme en ligne dédiée.*